



DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Bureau du Comité Directeur

Relevé de décisions

Réunion du 08/11/2024 - 19h00 en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Jean-François DIDIER - Jean-Paul PEYRIN - Gérard VIVES - Ludovic VANTYGHM.

Excusés : Cédric GUILLOSO - Monique MACHO - Jean-Marie RENAUD

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK – Directeur Administratif.

1. Affaire Juridique

Le Directeur Administratif informe le Bureau que le District a reçu un courrier du tribunal précisant que, suite à la plainte déposée après les incidents qui s'étaient produits lors des Finales Départementales en juin 2023 à Vaires sur Marne, un jugement a été prononcé à l'égard du contrevenant.

Le District va solliciter le tribunal pour connaître la nature des décisions prises et le Comité Directeur décidera s'il convient de faire appel, ou pas.

2. Point sur l'aménagement du nouveau Siège Social au Mée sur Seine

Les travaux d'aménagement sont terminés. Le Bureau remercie très chaleureusement la Commission Logistique pour tout le travail réalisé bénévolement et pour la qualité des travaux effectués. L'installation de la fibre internet (1^{ère} phase) sera effective le 13/11. La mise en fonctionnement du boîtier de sécurité ainsi que la photocopieuse sera lancée dès la finalisation de la 2^{ème} phase. Une Box, bien que disposant de capacités de débit réduites, permettra une phase intermédiaire. Une 1^{ère} réunion de la Commission de discipline est prévue le 20/11/2024. Avant l'emménagement définitif dans les locaux, le District va solliciter le propriétaire concernant les blocs lumineux « issue de secours », la VMC dans les sanitaires, l'installation du nombre d'extincteurs avec la norme voulue et le RDV avec la Commission de Sécurité.

Par ailleurs, après échange entre les participants, le Bureau proposera au Comité Directeur d'envisager une inauguration après les vacances de fin d'année. Celle-ci pourrait s'imaginer en 2 temps, compte-tenu de la capacité des locaux : un premier avec les commissaires du District lors de la Cérémonie des Vœux (10/01/2025) et un autre avec les clubs et les Instances, à une date restant à définir. Philippe COLLOT informe le Bureau qu'il a demandé à Lucas HERBILLON (Alternant Communication) de faire des propositions pour l'organisation à mettre en place.

3. Planning des activités 2024/2025

Philippe COLLOT présente au Bureau une modification du planning des activités du Comité Directeur du District, suite à une nouvelle planification des réunions du Comité Directeur de la LPIFF pour la période de novembre à juillet 2025.

4. Projet à l'étude

Commission d'Éthique

Les membres du Bureau engage une réflexion sur l'opportunité de créer une Commission d'Éthique au sein du District. Celle-ci aurait pour vocation de veiller au respect de l'Annexe 8 des RG FFF : « Charte Éthique et de déontologie du Football ». Le Bureau proposera au Comité Directeur de travailler sur ce projet.

Philippe COLLOT fait également part d'une initiative du District de l'Essonne qui a mis en place une plateforme d'alerte concernant des faits qui entreraient dans le cadre du non-respect de l'Annexe 8 des RG de la FFF.

5. Élections FFF de décembre 2024

Le vote s'effectuera par voie électronique entre le 10 et le 12/12/2024. Tous les clubs ont reçu un mail de la FFF afin de les alerter sur la nécessité de mettre à jour, le cas échéant, les informations reprises dans FOOT2000, notamment les coordonnées du Président (mail, téléphone, etc ...). Si celles-ci ne sont pas conformes, les informations relatives au vote ne pourront pas être transmises.

En conséquence, une relance sera faite par le District à tous les clubs afin d'éviter des écueils.

6. Affaires Financières

1/ Foot Handicap

Dans le cadre des dotations offertes aux clubs qui mettaient en œuvre une section spécifique en 2023/2024, le Bureau examine une demande du technicien chargé de ce dossier concernant le Club des Portugais de Pontault-Combault, qui n'était pas dans la liste initiale mais qui réalise une action régulière dans le cadre du Foot Handicap. Le Bureau décide de le doter du même package que celui offert la saison dernière.

2/ Dotation en équipements des commissions

Gérard VIVES informe le Bureau des demandes récentes de certaines commissions : Foot Animation - Technique. Après analyse de la situation et compte-tenu des contraintes budgétaires, une planification avec priorisation s'avère nécessaire. Gérard VIVES informera les présidents concernés. Un préalable important est également souligné : seuls les commissaires qui participent régulièrement aux opérations du District seront concernés.

7. Affaires Administratives

[Saisie informatique des Critériums FA](#)

Le Directeur Administratif informe le Bureau qu'un dysfonctionnement est apparu dans le module compétitions dans la numérotation d'équipes de certaines catégories « Foot Animation ». En revanche, les clubs ont été informés que les indications reprises dans FootClubs sont, elles, conformes. Un message a immédiatement été diffusé sur le site du District et la DSI FFF a été sollicitée pour une recherche de solutions, mais il est probable que le problème ne puisse être corrigé cette saison.

8. Affaires sportives

[1/ Projet de Coupe Départementale U15F et U18F pour les équipes évoluant au niveau régional](#)

Le Bureau examine une proposition de la Commission Féminines visant à mettre en place cette compétition et décide de transmettre un message à chaque club concerné pour mesurer leur intérêt. En fonction des retours, décision sera prise d'organiser, ou pas, cette épreuve. Compte-tenu des contraintes du calendrier, cette coupe pourrait débuter très rapidement, ou bien être planifiée pour la Saison 2025/2026.

[2/ Championnat U15](#)

Le Bureau prend connaissance de la demande d'engagement d'une équipe U15 du Club de MAGNY LE HONGRE. Compte-tenu que 4 rencontres de la phase de brassage du championnat se sont déjà déroulées mais que la volonté du District est de favoriser le plus possible le jeu, proposition sera faite au club de les intégrer directement au 2^{ème} niveau de la compétition à compter du mois de février 2025 et de leur proposer, dès à présent, de rencontrer les équipes « exemptes » lors des phases de brassage, dans le cadre de rencontres amicales.

9. Divers

[1/ Demande pour installation MONTRY](#)

Suite aux intempéries de ces dernières semaines et la dégradation des installations sportives de certaines communes, le Bureau décide d'octroyer un créneau d'utilisation hebdomadaire (en semaine) au Club de COSMO pour une période déterminée, afin de lui permettre de gérer son activité sportive dans de bonnes conditions. Une convention d'utilisation sera passée avec le club.

[2/ Violence - Incivilités / Cellule de veille](#)

Jean-François DIDIER et Nicolas MAKSYMIUK informent le Bureau des points abordés lors de la Réunion de la Cellule de Veille départementale regroupant la Préfecture, le SDJES, les forces de Police, de

Gendarmerie et le District. Après un important échange d'informations entre les différentes parties sur les différents incidents qui se sont produits et sur les mesures préventives à prendre rapidement sur certains matches à venir, décision a été prise de travailler à la mise en place d'un dispositif visant à encore renforcer la lutte contre la violence et les incivilités. Celui-ci reposera sur l'obligation qui sera faite aux dirigeants, éducateurs/entraîneurs qui auront été suspendus par un organe disciplinaire (minimum de sanction à déterminer) de suivre une formation spécifique. L'idée est que le suivi du module influence la durée de la suspension. Les Assistants Juridiques du District vont examiner les contraintes réglementaires liées à la mise en œuvre d'un tel dispositif.

[3/ Fonctionnement salariés / commissions dans l'organisation quotidienne et la conduite des projets](#)

Pour plus d'efficacité et pour éviter des problèmes de communication, Ludovic VANTYGHEM rappelle qu'il est indispensable que les salariés en charge des différents dossiers et/ou de la conduite de projets spécifiques partagent avec les commissions concernées, en amont de toute présentation au Comité Directeur. Le Directeur Administratif veillera au respect de ce process.

[4/ Document Unique](#)

Ludovic VANTYGHEM précise au Bureau que le Document Unique est terminé pour la partie « Montry » et qu'il va désormais être complété pour la partie « Le Mée ». Le Bureau valide les formations à dispenser au personnel concernant les gestes et postures. Les demandes de devis sont en cours.

[5/ Relations Sociales](#)

Philippe COLLOT et Ludovic VANTYGHEM informent le Bureau que Nabih EL FAKHRY pourrait quitter ses fonctions pour un autre projet offrant un développement professionnel adapté à son souhait d'évolution et une garantie sur le long terme. Bien entendu, le District comprend la situation et ne souhaite pas le priver d'une opportunité intéressante. Sans présager de la suite, des recherches pour son éventuel remplacement vont débuter.

Président de Séance : **Philippe COLLOT.**

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER.**